Pour améliorer la situation des industries textiles

UNE DÉMARCHE DES SYNDICATS LIBRES AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

LA DÉLÉGATION PHOTOGRAPHIÉE AU MINISTÈRE (Mond. Photo Presse.)

De gauche à droite : MM. MYNGERS, *secrétaire des Syndicats libres d'Halluin ;* LAGACHE, *secrétaire des Syndicats libres de Lille;* VALENDUC, *secrétaire des Syndicats libres d'Armentières;* BLAIN, *secrétaire de la Fédération textile (C. F. T. C.);* CHACORNAC, *secrétaire des Syndicats libres de la Loire;* TESSIER, *secrétaire général de la C. F. T. C.;* FAURE, *des Syndicats libres de la Loire;* STURMEL, *député;* Mlle JULIAT, *des Syndicats libres de la Loire;* M. BELGER, *député, président des Syndicats libres d'Alsace-Lorraine.*

M. Marquet, ministre du Travail, a reçu mercredi soir, une délégation des Syndicats libres du textile, conduite par M. Tessier, secrétaire de la C.F.T.C. et composée de MM. Blain, secrétaire de la Fédération, les secrétaires H. Lagache, de Lille ; Myngers, d'Halluin ; Vabuduc, d'Armentières ; MM. Chacornac, Faure, et Mlle Juliat, de la Loire.

MM. Sturmel, Meck et Belger, députés, ce dernier président des Syndicats libres d'Alsace-Lorraine, accompagnaient la délégation. S'étaient excusés: MM. Roussel, sénateur du Nord ; Parmentier et René Faure, députés du Nord.

M. Blain a exposé à M. Marquet le point de vue des syndicats ouvriers concernant l'enquête ouverte par le Comité interministériel sur la situation des industries textiles, tandis que les autres membres de la délégation, ont fait valoir la gravité du chômage dans leurs différentes régions textiles.

M. Marquet a donné des précisions sur le fonds national de chômage actuellement en préparation et déclaré vouloir respecter le régime des caisses syndicales de chômage fonctionnant normalement.

Le ministre du Travail a, d'autre part, promis de tenir compte dans le Comité interministériel des remarques présentées au nom de la Fédération textile et qui sont résumées dans la lettre suivante remise à M. Marquet et signée de M. Louis Blain.

La situation de plus en plus critique de l'industrie textile est connue de notre Fédération qui a consacré à ce problème des enquêtes et plusieurs Congrès.

Nous estimons que les syndicats ouvriers sont qualifiés pour donner une opinion sur cette situation en tenant compte que les intérêts ouvriers s'y trouvent impliqués tout autant que les intérêts patronaux, et que, sous plusieurs aspects, les solutions qui peuvent être envisagées s'appliquent aux conditions mêmes du travail.

Assurer des débouchés

L'industrie textile est outillée en vue de l'exportation. Une reprise importante d'activité ne peut être obtenue que par des échanges commerciaux plus favorables. Il convient de viser ainsi au développement du pouvoir d'achat des masses, tant en France que dans les colonies, ce qui aurait des conséquences immédiates sur la consommation des objets textiles.

La Fédération française des Syndicats professionnels émet le vœu que cette politique économique et commerciale retienne toute l'attention du Gouvernement.

Réglementer la production

Un grand nombre de syndicats patronaux textiles préconisent une réduction généralisée des heures de travail et l'application des quarante heures avant la loi, ou même une durée de travail plus réduite encore.

Les organisations patronales s'appuient en cela, sur le fait que l'outillage textile est devenu à jamais trop important, et la main-d'œuvre trop nombreuse. Cette limitation des heures de travail qui aurait forcément ainsi un caractère définitif soulève des problèmes concernant les salaires, les allocations familiales, les assurances sociales, pour lesquels une entente entre les syndicats patronaux et ouvriers nous apparaît indispensable.

Supprimer les équipes

Dès à présent toutefois, la suppression du régime des doubles équipes dans l'ensemble du textile, et de la triple équipe dans les peignages peut être réalisée au plus tôt. Cette suppression répondrait aux demandes des syndicats ouvriers, aux vœux du Conseil supérieur du travail, et à la proposition de loi Reille-Soult. Nous savons aussi que la très grande majorité des industriels est acquise à cette suppression.

Les modalités d'application devraient être réglées entre les syndicats patronaux et ouvriers, afin de mettre au point notamment le réemploi des équipes supprimées.

Concurremment, il y a lieu d'envisager la suppression de la journée à travail ininterrompu.

Limiter la main-d'œuvre étrangère

Dans certaines régions textiles la main d'œuvre étrangère est particulièrement importante. Tout en se gardant de mesures brutales, il y a lieu d'opérer une réduction progressive de cette main-d'œuvre.

Contrôler le développement industriel

L'accroissement des entreprises, les progrès techniques et la rationalisation ont développé sensiblement le chômage dans les industries textiles.

La Fédération demande le contrôle du développement industriel par des commissions paritaires composées de représentants des syndicats patronaux et ouvriers. Ils seraient aidés par des inspections du travail qu'il convient de renforcer dans son personnel et dans ses moyens d'action.

Garantir les salaires

La crise et la concurrence patronale ont fait tomber les salaires textiles à un niveau parfois très bas. Cette situation appelle l'établissement de minima de salaires obtenus par des accords entre les organisations patronales et ouvrières il serait attribué à ces accords un caractère obligatoire pour toute la profession.

Soutenir les caisses de chômage

La prolongation de la crise appelle un soutien efficace des Caisses syndicales de chômage. Cet appui serait obtenu par un assouplissement des décrets actuellement en vigueur relativement aux Caisses syndicales de chômage et par la prise en considération de la proposition de loi Meck en faveur de l'assurance-chômage à base syndicale.

Résoudre le problème de la main-d'œuvre féminine

La main-d'œuvre étant devenue de façon définitive, excédentaire dans l'industrie textile, le problème de la main-d'œuvre féminine se trouve posé aussi bien au point de vue économique que social.

La Fédération française des Syndicats professionnels adopte la proposition suivante: Ennemie de toute solution violente ou prématurée, elle considère que le retour au foyer des mères de famille doit être facilité par des allocations familiales qui seraient alors particulièrement élevées, et par un salaire normal assuré à leurs maris, par les garanties plus haut indiquées.

La Fédération demande de réserver aux hommes dans l'industrie textile tous les emplois pénibles et dangereux.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir faciliter tous accords sur les points plus haut indiqués, afin de rétablir dans l'industrie textile une situation plus conforme à l'intérêt professionnel qui se rencontre ici en accord parfait avec l'intérêt général du pays.

Les cérémonies de la Toussaint

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la région

A ROUBAIX

L'immense nécropole de Roubaix fut hier, le rendez-vous d'une foule énorme. Aux environs du cimetière le spectacle était pittoresque, avec la multitude des marchands de fleurs transformant les trottoirs en gigantesques parterres.

Jusqu'à la tombée de la nuit, la foule afflua et la cloche annonçant la fermeture du cimetière dut tinter longtemps pour que les retardataires se décident enfin à quitter ce lieux de l'éternel repos.

A CROIX

La municipalité avait organisé un cortège composé de sociétés musicales et de groupements de la ville qui s'est rassemblé à 10 h., rue Gustave-Dubled.

Le départ a été donné à 10 h. 15 et le cortège, par la rue Gustave-Dubled, l'avenue Hannart, la rue de la Gare, le boulevard Emile-Zola, les rues Mirabeau et de l'Egalité, s'est rendu au cimetière.

Dans la nécropole, le cortège s'arrêta devant le monument des victimes du travail et devant le monument des victimes de la guerre. Des marches funèbres furent exécutées par l'Harmonie Mutuelle et l'Harmonie municipale.

Une foule recueillie suivait la cérémonie qui s'est terminée par une allocution prononcée par M. Seigneur, maire, entouré du Conseil municipal.

A WASQUEHAL

Comme chaque année, un cortège organisé par l'Administration municipale s'est rendu au cimetière, vers 11 heures.

Parmi les sociétés locales qui s'étaient rassemblées sur la place Fénelon, avec les membres du Conseil municipal, on remarquait: la section des Mutilés et Réformés, les sections de la Fraternelle des Anciens Combattants du Centre et du Capreau, l'Harmonie Jean-Baptiste Lepers, l'harmonie « La Jeune France », la société des Médaillés du travail, la société municipale de gymnastique « L'Espérance », la société de secours mutuels « Union Mutualiste », les diverses sections de l'Union Sportive de Wasquehal, l'Association Sportive Wasquehalienne, l'Amicale du Capreau, les « Amis de l'Ecole », le Club cyclo-touriste des Boers, toutes avec drapeau ou fanion.

Cet imposant cortège a défilé devant le monument aux Morts de 1870 et la tombe des Enfants de Wasquehal morts au Champ d'honneur.

M. Henri Détailleur, maire de la ville, au nom de l'Administration municipale, et M. Jean Gons, président des Anciens Combattants du Capreau, au nom des anciens combattants et mutilés, évoquèrent le souvenir des morts glorieux.

De leur côté, les Anciens Combattants républicains se rendirent au cimetière où M. Léon Lecoge, président, prit la parole.

A WATTRELOS

Comme les années précédentes, le cortège officiel, composé des sociétés de la ville, des délégations de la gendarmerie, de la police, de la douane, après avoir défilé devant les autorités municipales rangées sur le perron de la Mairie, s'est rendu, aux sons des pas redoublés exécutés par les musiques, vers le cimetière du Centre. Au pied du Monument aux Morts, M. Lecomte, adjoint, prononça un discours dans lequel il rendit hommage aux morts. Il déposa ensuite une superbe gerbe de fleurs au pied du monument.

L'administration et les drapeaux des sociétés, suivis de la foule, se rendirent ensuite au monument des anciens combattants de 1870-71, où M. Lecomte déposa une autre gerbe de fleurs. Au cours de la cérémonie, la Musique Municipale et l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » ont fait entendre des marches funèbres.

Dans le canton de Lannoy

La fête de la Toussaint à Lys-les-Lannoy, Lannoy, Touffiers, Hem, Sailly, Fiers, Forest, a été célébrée comme chaque année avec ferveur par la population. Pendant la matinée, les cimetières se sont couverts de chrysanthèmes; le souvenir des disparus a été longuement évoqué aux repas où de nombreuses familles se sont retrouvées réunies.

A LEERS. — Les groupements de la commune et de nombreux habitants se sont réunis en un cortège et, précédés de l'Harmonie Municipale, se sont rendus à 11 heures, de la rue de la Mairie jusqu'au cimetière.

Au pied du monument aux morts de 1870-71 et de la Grande Guerre, MM. Emile Dues, maire et Emile Bulle, président de la Fraternelle des Combattants, ont rendu hommage à la mémoire des disparus.

Dans le canton de Cysoing

Les cimetières de Cysoing et des communes du canton ont reçu, durant la journée, de nombreuses familles, qui se sont inclinées sur les tombes de leurs morts, particulièrement sur celles des soldats tombés pour la patrie.

A TOURCOING

Après la manifestation officielle du Souvenir, qui a eu lieu au Cimetière principal, dimanche dernier, l'Administration municipale a tenu, comme chaque année, à accomplir un pèlerinage au cimetière du Blanc-Seau.

A 11 heures, un cortège se formait, près de l'école de la rue Lhomond, auquel prirent part: M. Inghels, député-maire; MM. Vandermarlière, Parsy, Deborgher, de l'administration municipale; MM. Arensma, Joostens, Deconinck, Castelain, conseillers municipaux; Leveugle, conseiller d'arrondissement; Gombert, secrétaire général de la Mairie; le Groupe des Combattants du Blanc-Seau, les Pollus républicains, la Jeunesse du Blanc-Seau, les Amicales et les sociétés locales.

Précédé de l'Harmonie du Blanc-Seau, le cortège défila boulevard Descat et rue de Mouvaux avant d'atteindre le cimetière où, devant le monument élevé aux Morts de la guerre, M. Arensma, au nom de l'Administration municipale, rappela l'héroïsme des combattants et de ceux qui payèrent de leur vie, la défense de la Patrie:

« Honorons nos morts, conclut l'orateur et tirons de l'impérissable souvenir de leur héroïsme la leçon qui s'impose. Ils ont été les artisans d'une paix féconde; à nous incombe le devoir de la maintenir sans faiblesse. Travaillons ensemble dans l'union et la concorde, sans nous laisser aller à un optimisme béat, en hommes conscients de l'héritage qu'ils nous ont laissé.

» En renouvelant le geste symbolique de chaque année, nous déposons ces fleurs sur leurs tombes au nom de l'Administration municipale, afin qu'elles soient la marque de notre attachement à leur mémoire et de notre reconnaissance. »

Après lui, M. Vanderhagen, président des Combattants du Blanc-Seau, prononça un discours qui fut suivi d'une minute de silence, durant laquelle, les drapeaux qui formaient la haie autour du monument, s'abaissèrent vers la tombe des glorieux défenseurs du pays.

A MOUVAUX

Selon la coutume, un cortège composé de toutes les sociétés de la ville s'est rendu au cimetière peu après 11 heures, pour y déposer une couronne sur les tombes des enfants de Mouvaux morts pour la Patrie.

Une foule nombreuse participait à cette manifestation du Souvenir et M. Charles Burmont, maire, entouré des membres du Conseil municipal et des Anciens combattants et mutilés, rappela la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour servir leur patrie.

Durant l'après-midi, une foule imposante et recueillie a accompli le pieux pèlerinage au cimetière pour prier et déposer des fleurs sur les tombes des défunts.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Comme chaque année, la population marcquoise, en ce jour de la Toussaint, s'est rendue nombreuse aux cimetières du Centre et de Rouges-Barres, pour honorer la mémoire de ses morts.

Le matin, pendant la grand'messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Vincent, l'Harmonie municipale se fit entendre dans un répertoire de choix, sous la direction de son chef, M. Ulysse Desplanques.

M. l'abbé Chantry, doyen de Marcq, prononça une allocution de circonstance qui fut attentivement écoutée par la nombreuse assistance.

L'après-midi, à 14 h. 30, eut lieu la traditionnelle procession au cimetière et la bénédiction des tombes par le clergé de Saint-Vincent.

Il n'y eut aucune manifestation officielle, celle-ci devant se dérouler le 11 novembre prochain, jour anniversaire de la fête de la Victoire.

Néanmoins, les Anciens Combattants de Rouges-Barres se sont rendus en groupe sur la tombe de leurs camarades décédés depuis la fondation de leur groupement, afin d'y déposer une plaque-souvenir.

A HALLUIN

Les sociétés patriotiques d'Halluin, auxquelles s'étaient jointes les sociétés musicales, ont effectué hier leur pieux pèlerinage au cimetière, auprès du monument des enfants d'Halluin mort au service de la France.

Le cortège s'est formé à 11 h., sur la place de l'Eglise et, par la rue des Ecoles, s'est dirigé vers le cimetière.

Ce cortège était ainsi composé : Mutilés, Orphelins de la guerre, Anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux, Cercle des officiers, La Jeune Garde, La Lyre Halluinoise, les Anciens des armées d'occupation, la Philharmonie, Anciens combattants, Anciens frères d'armes, Accordéonistes halluinois, Anciens combattants belges, Anciens militaires.

Près du monument, un discours a été prononcé par M. Victor Hottelart, président des Anciens sous-officiers, qui a produit sur l'assistance une profonde impression. Des couronnes ont été déposées par les Anciens sous-officiers au nom de toutes les sociétés et par le groupe en formation des Orphelins de la guerre.

Le cortège a ensuite regagné la place de l'Eglise, en passant par la rue de Lille. Au passage, les drapeaux se sont inclinés devant le monument aux Morts. La dislocation a eu lieu sur la place à midi.

A RONCQ

A l'issue des vêpres, auxquelles assistait une foule nombreuse et recueillie, un cortège composé de la plupart des sociétés locales, s'est formé sur la place du Centre et s'est rendu au cimetière du Centre, précédé de la société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc ». Le clergé venait après les sociétés et était suivi de l'assistance des fidèles.

Au Calvaire, le « De Profundis », de Ménaert, fut chanté par la Chorale mixte de la paroisse.

Devant le monument des morts, où des couronnes furent déposées, un discours fut prononcé par M. Gaston Lebrun.

La cérémonie s'est terminée par le « De Profundis », récité par M. le chanoine François, curé de la paroisse.

— A 14 h. 30, les membres des groupements qui ont leur siège à la Maison du Peuple, ainsi que la société de la Libre Pensée, se sont formées en cortège, et précédées de l'Harmonie Ouvrière, s'est rendu au cimetière.

— D'autre part, la subdivision des Sapeurs-Pompiers, qui s'était réunie en son local, Café Lava-Gilles, rue de Lille, est allée en pèlerinage près des tombes de plusieurs de ses membres et en particulier auprès de celle de son ancien commandant, M. Jules Houset, capitaine honoraire. Des couronnes ont été déposées.

Au Blanc-Four. — Comme les années précédentes, les vêpres ont été suivies d'une procession qui, accompagnant le clergé paroissial, s'est rendue au cimetière, où a eu lieu la touchante cérémonie de la bénédiction des tombes.

La Fanfare du Blanc-Four s'était jointe à ce pieux cortège et a fait un pèlerinage aux tombes de son ancien président, M. Eraile Buchy-Parent et de son fils, M. Georges Buchy, tombé au champ d'honneur.

Une foule nombreuse participé à cette procession.

A BONDUES

Les paroissiens de Bondues, suivant une pieuse tradition, se sont rendus en procession à l'issue des vêpres, au cimetière communal, précédés du clergé, qui a procédé à la bénédiction des tombes, dont la plupart étaient abondamment garnies de fleurs.

A BOUSBECQUE

La manifestation traditionnelle a eu lieu après la grand'messe. Un cortège s'est formé sur la Grand'Place, et s'est dirigé vers le cimetière. Y prenaient part, la société de gymnastique « La Saint-Michel », les Anciens Militaires, les Anciens Combattants, les Anciens des armées d'occupation.

Une couronne a été déposée au pied du monument élevé à la mémoire des Bousbecquois, mort pour la France. Un discours y a été prononcé par M. Paul Paux, président des Anciens Combattants.

Dans le canton de Quesnoy-sur-Deûle

A Quesnoy-sur-Deûle, Comines, Wervicq-Sud, Deûlémont, Warneton-Bas et Warneton-Sud, pendant toute la journée de jeudi, fête de la Toussaint, la foule n'a cessé de se rendre aux cimetières pour y accomplir son pèlerinage annuel.

Parmi les tombes fleuries, celles des soldats de la Grande-Guerre étaient particulièrement ornées.

Bien que les manifestations officielles aient été reportées en général pour le 11 novembre, fête anniversaire de l'Armistice, quelques cortèges, composés en grande partie d'anciens combattants et des membres des municipalités, se sont rendus aux cimetières pour y déposer de magnifiques gerbes de fleurs et rendre hommage à nos héros.

L'après-midi, selon la pieuse coutume, le clergé, suivi de la foule, s'est rendu processionnellement aux cimetières pour bénir les tombes des fidèles trépassés.

A BERLIN

Berlin, 1er novembre. — La colonie française s'est réunie, jeudi matin, au cimetière de la Hasenheide, pour déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des soldats français morts en captivité à Berlin, pendant la campagne de 1813 et pendant la guerre de 1870-71.

M. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, a pris à cette occasion la parole. L'ambassadeur a rappelé les deuils récents qui viennent de frapper la France.

Puis il a ajouté : « De la sépulture qui recouvre ici ces humbles soldats, sort la leçon qui nous rend confiance et nous trace nos devoirs. Tant que nous en aurons conscience, tant qu'à plus de cent ans de distance, des Français viendront pour rendre hommage à d'autres Français, — qu'ils soient obscurs ou éclatants, — tombés au service de la France ; tant que nous saurons qu'une nation, c'est une longue suite d'entr'aide, d'efforts, de sacrifices de l'individu à la communauté et qu'à cette chaîne, chaque génération doit apporter l'anneau forgé par elle dans la sueur et la peine, nous pourrons regarder sans crainte devant nous et garder une foi intacte en l'avenir de notre patrie ».

A TOURCOING. — Une vue du cortège se rendant au cimetière du Blanc-Seau A gauche : M. Arensma, conseiller municipal, prononçant son discours

Le Congrès national de l'Alliance démocratique s'ouvre aujourd'hui vendredi à Arras

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Congrès national de l'Alliance démocratique se tiendra à Arras, aujourd'hui vendredi 2 novembre et se poursuivra samedi et dimanche. Deux membres du Gouvernement, MM. P.-E. Flandin, ministre des Travaux publics, et Louis Rollin, ministre des Colonies, participeront aux travaux de cette assemblée qui réunira aux dernières nouvelles une soixantaine de députés et sénateurs.

Les séances se tiendront à la « Maison de l'Agriculture », 9, Grand'Place.

Le programme de la journée d'aujourd'hui

Ouverture de la séance à 9 h., sous la présidence de M. André de Fels, ancien député, premier vice-président du parti : Allocutions de MM. Landrieu, président de la Fédération du Pas-de-Calais, et Lemelle, ancien député-maire, président du Cercle Républicain d'Arras (A.D.); Discours d'ouverture du Congrès par M. Louis de Diesbach, député d'Arras: Vérification des pouvoirs; Nomination de la Commission des résolutions; Rapport de M. André Terrasse, secrétaire général, sur l'activité du Parti; Rapport de M. Gaston Merunéé, sur l'activité de la Jeunesse Républicaine Française; Discussion du rapport de M. Rendet-Saint, directeur de la Ligue Maritime et Coloniale, membre des Conseils supérieurs de la marine marchande et des colonies, membre du Comité directeur, sur « La politique maritime et coloniale de la France ».

Réouverture de la séance à 14 h., sous la présidence de M. Maurice Alam, ancien sénateur, ancien sous-secrétaire d'Etat, vice-président de l'Alliance : Discussion du rapport de M. Nomblot, ancien député, membre du Comité directeur, sur « La protection de l'agriculture » (Polyculture et monoculture) ; Discussion du rapport de M. Doussinet, député de la Seine, ancien ministre, membre de la Commission administrative permanente, sur : « La protection de la main-d'œuvre nationale et du rapport de Mme Folmant, maître de forges, membre de la Commission de propagande, sur: « L'emploi de la main-d'œuvre féminine ».

Le soir, à 21 h., sous la présidence de M. Jean Fabry, ancien ministre, député de la Seine, président de la Commission de l'Armée, membre du Comité directeur: Discussion du rapport de M. Geille, député de la Gironde, membre de la Commission de l'Armée, membre du Comité directeur, sur : « La défense nationale ».

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

PAGE I. — *Le tricentenaire de la consécration de Lille à Notre-Dame de la Treille.*

PAGE II. — *A l'ombre des célibataires*, roman (GERMAINE ACREMANT).

PAGE III. — *Le tricentenaire de la consécration de Lille à Notre-Dame de la Treille.*

PAGE IV. — *Le triomphe des chrysanthèmes* (HENRY FLAMAND). — *Le dévideur de laine.* — *Célestin* (H.-J. PROUMEN). — *Les pasquilles du « Broutteux »* (J. WATTEEUW).

PAGE V. — *Le veau.* — *La mode à Paris.*

PAGE VI. — *Le cœur en attente*, roman (HENRY DE FORGE).

PAGE VII. — *Le mauvais moyen* (BERNARD GERVAISE). — *Iauti-le-Rouge* (JEAN ROSNIL).

PAGE VIII. — *Le Congrès eucharistique de Buenos-Ayres.* - *L'épingle* (BERNARD GERVAISE).

PAGE IX. — *Les îles au trésor* (ERNEST LENT).

LE NUMÉRO : DIX PAGES
VINGT CENTIMES

La tombola de la Mutuelle des agents des tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Les lots gagnés par les numéros que nous avons publiés, hier, sont à réclamer au siège de la société « Maison des Tramways », 3, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, à partir du vendredi 2 novembre, tous les jours de 17 h. à 18 h. 30, sauf les dimanches et jours de fêtes.

Les lots ne seront remis que sur présentation et remise des billets gagnants.

Les lots non réclamés avant le 1er janvier 1935, seront considérés comme acquis à l'œuvre.

La liste officielle sera envoyée contre 0 fr. 50 aux personnes qui en feront la demande au siège de la société.

— Afin de « développer les relations amicales entre la Pologne et l'Allemagne », un second convoi de six cents Polonais est arrivé à Berlin. Il sera l'hôte du gouvernement du Reich et visitera la capitale allemande pendant six jours.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 2 novembre :

Aujourd'hui : Commémoration des Morts; demain, saint Hubert.

Soleil : Lever, 6 h. 30; coucher, 16 h. 30.

Lune : Dernier quartier le 30, nouvelle le 7.

Prévisions météorologiques pour la journée du 2 novembre (Région Nord) : Temps médiocre, ciel très nuageux avec éclaircies et averses de pluie et de neige; vent du Secteur Nord-Ouest, modéré et irrégulier; le minimum de température sera en faible baisse sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 17 h.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 h. 11 h., à la Crèche de la rue Marie-Sulaine, et de 16 h. 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Bains Municipaux : Piscine : de 9 heures à 11 h. 30 et de 13 à 20 h.; Baignoires : aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles : de 8 à 12 h. et de 14 h. 21 h.

L'EXPOSITION DE T.S.F.

Aujourd'hui vendredi, entrée gratuite

L'exposition de la T.S.F. sera ouverte aujourd'hui vendredi 2 novembre, de 17 h. à 20 h. L'entrée en sera entièrement gratuite, pour permettre à tous de se rendre compte des merveilleux progrès réalisés en radioélectricité.

Cette exposition qui se tient en la salle de l'ancienne Brasserie Universelle, 123, rue de la Gare, se prolonge cette année jusqu'au 4 novembre, et les visiteurs y seront toujours très nombreux.

Balle Filpo. 500 gr. Hollande, 6.50; Gr. 5.00
20237

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE RUE LÉON-MARLOT

M. André Dumortier, domicilié, 12, rue Léon-Marlot, avait quitté son habitation, jeudi, vers 17 h. 15, en ayant soin d'en fermer toutes les issues.

Or, quelle ne fut pas sa surprise quand, vers 18 h. 30, il rentra chez lui, de constater que la fenêtre de la cuisine était grande ouverte.

Ajoutons que cette cuisine prend le jour sur un terrain vague. Et M. Dumortier ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'un ou plusieurs individus, s'étant introduits dans ce terrain, avaient brisé un carreau, fait jouer l'espagnolette... et ouvert ainsi la fenêtre qui leur livra passage.

Toutefois, M. Dumortier ne relève aucun désordre chez lui, et un rapide inventaire lui permit de constater qu'on n'y avait rien enlevé.

Il est probable que les cambrioleurs, après avoir mené à bien la première partie de leur expédition, furent dérangés pour une raison quelconque — peut-être par la rentrée de M. Dumortier — et s'en furent sans avoir le temps de s'approprier quoi que ce fût.

Néanmoins, M. Dumortier a déposé une plainte à la permanence de police et le service de la Sûreté recherche activement les auteurs de cette tentative de cambriolage.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 274

A la Section jociste de Sainte-Elisabeth

La permanence du samedi 3 novembre est supprimée. Les militants sont priés d'assister aux séances d'études. Tous les jocistes et leurs familles sont invités à assister à la messe de 9 h. qui sera célébrée le 4 novembre, à l'intention de tous les défunts des familles des jocistes de la section. La grande nef sera réservée aux jocistes. Sermon à toutes les messes par M. l'abbé Boussemart, aumônier fédéral. Il est rappelé aux jocistes de la Fédération qu'il y aura un garage de vélos place Sainte-Elisabeth.

DÉMÉNAGEMENTS, Wagons, Autos capitonnés, Garde-Meubles. Mme H. DAML, Vidangeur, r. Blanchemaille, 42, Rx. T. 366.00

L'Union fraternelle belge du Centre sur la tombe de son président-fondateur

Selon une louable coutume, les membres de la société de secours mutuels l'Union fraternelle belge du Centre, de Roubaix, se sont rendus au cimetière de Roubaix, jeudi, jour de la Toussaint, s'incliner sur la tombe de leur président fondateur, M. Charles Glorieux-Tiers.

Le secrétaire, M. Bissart, au nom de ses amis mutualistes, déposa des fleurs sur la tombe du regretté président fondateur, lui adressa son souvenir ému et lui promit de continuer son œuvre sous la présidence et avec l'appui de son fils, M. Félix Glorieux.

Au nom de la colonie belge de Roubaix et environs, M. Pannier, vice-président, se dit heureux d'assister à cette petite cérémonie, chaque année, parce qu'elle lui procure l'occasion de remplir un devoir de gratitude envers l'Union Fraternelle belge du Centre, envers son président actuel, M. Félix Glorieux et son dévoué trésorier, M. Bissart, tous deux membres bienfaiteurs de la colonie belge de Roubaix et environs et des nombreux amis qui l'entourent, et qui pour la plupart, en sont membres actifs.

M. Pannier s'associa aux sentiments exprimés par M. Bissart et adressa son bon souvenir au regretté président fondateur de l'Union Fraternelle belge du Centre, M. Ch. Glorieux-Tiers qui durant toute sa vie s'est donné corps et âme à sa chère société de mutualistes belges et salua en son fils, M. Félix Glorieux, le digne continuateur de la tradition familiale.

Au Cercle polyglotte

Ce soir vendredi 2 novembre, à 20 h. 30, aura lieu une séance complémentaire sur la Chine: « A selection of typical Chinese proverbes ». Les proverbes sont le miroir des nations, ils concentrent les caractères distinctifs d'un peuple. Leur usage est très populaire en cet énorme pays; l'âme chinoise se révèle naïvement en des formules frappantes, sa pensée intime nous est rendue plus familière, son idéal devient plus compréhensible.

Un homme tombe à l'eau mais il est repêché aussitôt

Au début de la soirée de jeudi, un accident s'est produit le long du canal. Vers 19 h., M. Cyprien Vandenbrock, âgé de 40 ans, domestique à Loos, est tombé, par suite de l'obscurité, croit-on, dans le canal de Roubaix, à peu de distance du pont du Sartel.

Très heureusement pour lui, un douanier avait vu l'accident, et il s'empressa de lancer une corde à M. Vandenbrock qui se serait infailliblement noyé sans cette prompte intervention. Peu après le rescapé était amené sur la berge, puis au « Café de l'Eclusier », tout proche où il reçut quelques soins. M. le docteur Delelis, mandé aussitôt, vint lui prodiguer des soins. M. Vandenbrock en sera quitte, espère-t-on, pour ce bain froid. Néanmoins, il a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

Un vélo est délesté de sa lanterne

M. Auguste Maréchal, âgé de 22 ans, domicilié, à Templeuve (E.), s'était rendu dimanche à vélo à Roubaix et, passant rue des Longues-Haies, il avait mis pied à terre et était entré dans un cabaret pour y prendre une consommation.

M. Maréchal eut l'imprudence de laisser son vélo debout. Plus heureux que beaucoup d'autres, il retrouva encore sa machine quand il sortit du café. Seulement on avait enlevé de la bicyclette la lanterne à acétylène qui y était accrochée.

Le cycliste est allé déposer une plainte, et M. André, commissaire de police de permanence, recherche activement le voleur.

A LA 76me SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — En raison des [illegible] la Toussaint, l'assemblée [illegible] pas lieu ce soir vendredi 2 [illegible] renvoyée au vendredi 9 novembre, à 20 h. [illegible] Foyer des Mutilés. Ordre du jour [illegible]

UNION DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — Le Conseil d'administration prie [illegible] disponibles d'assister aux funérailles de M. Jean Dewer, qui auront lieu [illegible] bre, à 15 h., en l'église du Saint-[illegible]. Rassemblement à l'Hôpital de la Fraternelle, 14 h. 45.

LA SOLIDARITÉ ARTISTIQUE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS organise une [illegible] fication du Souvenir aux tombes des membres pour le dimanche 4 novembre, à 11 h. Rassemblement place Chaptal, [illegible] des Tramways, à 10 h. 45. Le Comité [illegible] sur tous ses membres pour cette manifestation. Insigne de rigueur.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi 2 novembre, répétition générale à 20 h. [illegible] gramme de Ste Cécile, sous la direction de M. De Bayter.

FANFARE DE LA TREMBLAYE. — Ce soir vendredi 2 novembre, à 20 h. 15, répétition générale.

CLUB « LES VI ». — Ce vendredi 2 novembre, à 20 h., au « Café de la Ligne des Sports », répétition de « Philibert ».

GROUPE ARTISTIQUE DE L'ENTOUR. — Le samedi 3 novembre, à 20 h., répétition générale. Inscription des nouveaux membres au siège, rue des Fleurs, 28.

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Répétition de la symphonie à 17 h., le samedi 3 novembre.

ACHETEZ TOUJOURS VOTRE CHARBON CHEZ RENÉ LEMAN
(Téléphone : 326.47 Rx)
16, quai de Gand, ROUBAIX
4, place République, TOURCOING
20204

L'INCOMPARABLE
COKE C B
spécial pour chauffage central
40 % d'économie
LEPOUTRE-SIX et Cie
(Tél. Rx 212.61)
Timbre d'origine sur facture

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Les Laboratoires Lariboisière viennent de découvrir le remède contre toutes douleurs, goutte, rhumatisme, entorses. La potion Lariboisière guérit ou atténue en peu de jours, souvent en quelques heures. Toutes pharmacies 15 fr. 95. Dépôt : Pharmacie Populaire, 127 bis, Grande-Rue, Roubaix, et P. Decrème, Tourcoing, 46 bis.

CROIX

L'Harmonie mutuelle rend hommage à ses morts

Hier jeudi, à l'issue du service officiel de la Toussaint, les membres de l'Harmonie Mutuelle se sont rendus sur la tombe de M. Van Hooland, ancien directeur où ils exécutèrent une marche funèbre dont le défunt était l'auteur. Après avoir déposé une gerbe, ce fut sur les tombes de MM. Maes, ancien président actif et Martin, ancien membre de la Commission civile que les musiciens s'inclinèrent et déposèrent des fleurs.

WASQUEHAL

M. ERNEST SADONES REÇOIT LA MEDAILLE D'HONNEUR DES ASSURANCES SOCIALES

M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale vient d'adresser à la mairie le diplôme de médaille d'honneur de bronze des Assurances sociales décerné à M. Ernest Sadones, secrétaire de la section de Wasquehal de la Union primaire d'assurances sociales « La Famille », en récompense de sa collaboration dévouée aux institutions d'assurances sociales.

La soirée récréative à Saint-Nicolas

L'Amicale dramatique St-Joseph ouvrira sa saison théâtrale dans la salle du patronage de la rue Delerue, dimanche prochain 4 novembre.

Pour sa première représentation, elle jouera une très belle comédie en quatre actes: « Le voyage de Barbemouche ». Les jeux de scène des principaux acteurs et les quiproquos de la pièce amuseront beaucoup les spectateurs et nous souhaitons certains que le nombreux public qui ne manquera à cette séance, sera heureux d'avoir passé une bonne soirée, d'autant plus que les intermèdes seront donnés par de excellents chanteurs, M. Bocquet, chanteur à voix et Fréchin, chanteur comique.

Le prix des places a été fixé: réservées, 5 fr.; premières, 4 fr.; secondes, 2 fr.

AVIS AUX MAMANS. — Ce vendredi, à 14 h. 30, consultation des nourrissons à l'Ecole maternelle du Centre (Hôtel de Ville).

CHUTES D'AVIONS. — Aujourd'hui vendredi, de 9 h. 30 à 12 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie, perception de la taxe de la chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

SOCIÉTÉS MUSICALES. — Ce soir vendredi, à 20 h. 15, répétition générale de l'Harmonie « La Jeune France », au siège, 13, rue Pasteur, et demain dimanche, à la même heure, au siège de l'« Harmonie J.-B. Lepers », 17, rue Jean-Macé.

CAFÉS : « LA FAMILLE » (CAPREAU). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte demain samedi, de 17 à 18 h., pour le paiement des prestations.

WATTRELOS

LA REFECTION DU PAVÉ DU NOUVEAU-MONDE

Un accord ayant été conclu entre la ville de Wattrelos et la compagnie des tramways, des travaux de réfection ont commencés au pavé mégots qui [illegible] tramways vers le Plouys. Cette [illegible] n'est pas sans contester les riverains [illegible] étaient vraiment peu favorisés.